Associations loi 1901 : Agréments

OBJECTIFS

Maîtriser les principes de l'organisation et de l'offre de l'association et leur mise en adéquation avec les cahiers des charges des agréments : valider l'intérêt de demander un agrément et faire le choix du ou des agréments

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis spécifique

CONTENU

Cette journée de formation permettra d'étudier les différents agréments à disposition des associations loi 1901 :
- Jeunesse et éducation populaire : Procédure, Critères, Effets de la décision, Retrait de l'agrément
- Reconnaissance d'utilité publique : Conditions, Demande, Règlement intérieur, Avantages, Modification des statuts, Retrait de la reconnaissance d'utilité publique
- Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) : Socle de conditions à respecter, Recherche de l'utilité sociale, Principes de gestion définis par la loi, Durée de l'agrément
- Services d'intérêt général : Contexte européen, Définition, Secteurs d'activités concernés
- Autres : organismes de formations, etc.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
FR CIVAM Occitanie

DURÉE : 1 jour(s)
DATE LIMITE : 31/05/2019

TARIFS

Adhérent	**225 €**
Non adhérent	**225 €**
Non agricole	**225 €**

Autres situation (demandeurs d'emploi, Etudiant, RSA) nous contacter

ATTESTATION
Aucune

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
11/06/2019	34970 Hérault	Michel Boubis, Formateur au sein de la SCOP Formation Occitane

THÈMES

Gestion d\'entreprise

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)